années serait aussitôt décidé, la construction de nombreuses maisons et usines suivrait de très près, de sorte qu'en peu d'années la population actuelle pourrait être considérablement augmentée.

Nous nous permettons enfin de vous rappeler que la Chambre de Commerce de Tourcoing, dans sa séance du 20 mai 1898, a émis le vœu que les rues de Roubaix et autres de ce quartier, soient mises en communication directe avec la nouvelle gare.

Nous, soussignés, en vous présentant cette requête, sollicitons la bienveillante attention de Monsieur le Maire, de Messieurs les adjoints et conseillers municipaux, et de la Commission d'enquête; nous les prions d'émettre un avis favorable dans le plus bref délai possible, et de faire toute diligence pour que, de concert avec la Compagnie du Nord, il nous soit donné complète satisfaction.

LE CONCOURS DE GEOGRAPHIE est fixé au jeudi 7 juillet. Les inscriptions devront être adressées au secrétaire, M. J. Petit-Leduc, 9, rue Pierre-Corneille, pour le 30 juin, dernier délai.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS a fait, dimanche, sa première excursion. Le but choisi par les excursionnistes, au nombre de 56, était Gand. Au cours des visites, la description des monuments a été faite par M. Charles Bourgeois, architecte, qui avait pu obtenir des Administrations compétentes les autorisations nécessaires. Un banquet très bien servi a réuni les membres de la Société à l'Hôtel Bouard. Au dessert, M. Bourgeois père a prononcé quelques paroles et insisté sur l'utilité des voyages par groupement, ce qui facilite bien des choses, met ces excursions à la portée de toutes les bourses et ouvre les portes des édifices et monuments souvent fermées aux touristes isolés. M. Desplanques a pris ensuite la parole pour remercier M. Charles Bourgeois de la façon avec laquelle il a conduit la visite. M. Ch. Bourgeois a répondu quelques mots aimables à l'égard de l'Association, du dévoué M. Desplanques, vice-président, promoteur du voyage et de MM. Bourgeois père, Buffin, Balois, Dussart et Decomble, ses aides dévoués. Une dépêche de sympathique hommage à l'adresse de M. Masure-Six, président, dont l'absence forcée a été vivement regrettée, fut acclamée à l'unanimité. Des vivats ont été chantés à MM. Masure, Desplanques et M. Charles Bourgeois.

LA GRÈVE DES MANŒUVRES DE MAÇONS. — *Reprise partielle chez M. Masquilier. — Une nouvelle grève.* — Nous avons relaté les incidents qui se sont produits samedi, rue du Bus. Dans la journée de dimanche deux nouvelles arrestations ont été opérées: celles d'Arthur Prouvost, âgé de 23 ans, et de Louis Serron, âgé de 18 ans, tous deux manœuvres. Le premier est inculpé d'entrave à la liberté du travail; le second d'outrages et menaces aux agents.

Lundi matin, les six ouvriers arrêtés samedi et les deux arrêtés dimanche ont été conduits à Lille.

— Dans la matinée de lundi, un grand nombre de manœuvres de M. Masquilier, ont repris le travail sur divers chantiers et aux anciennes conditions.

— *Vingt-quatre manœuvres au service de M. Desoldt-Her, rue St-Roch, se sont mis en grève lundi matin.* Ils demandent une augmentation de 0 fr. 03 à l'heure, soit 30 centimes au lieu de 27. Il n'y a pas eu d'incident.

PENDU AU PIED DE SON LIT. — Lundi matin, M. Jean-Baptiste D..., âgé de 64 ans, bobineur, demeurant rue d'Elbeuf, 25, a été trouvé pendu au pied de son lit. C'est un de ses fils qui l'a découvert. Il lui a aussitôt prodigué des soins, mais le malheureux avait déjà cessé de vivre. On ignore la cause de ce suicide. M. ... était père de sept enfants, dont deux sont mariés. Depuis trois mois il était sans travail. Il avait, paraît-il, des idées noires depuis quelque temps déjà.

POUR LES TAPISSEURS. — Voici la suite de la liste des dons envoyés pour les tapissiers en grève: Anonyme, 0 fr. 50; les ouvriers de chaudronnerie en fer de Roubaix, 5 fr.; les gagnants de la tombola de la Boulangerie ouvrière, 10 fr.; MM. Eug. Delplanque, 1 couvre-lit val. 15 fr.; Victor Cristery, le portrait du citoyen Carrette, ex-maire de Roubaix; Vanverschelde, 4 bouteilles de vin; Vandenabelle, 1 cog, valeur 15 fr.; H. Lampol, 1 panier de salade; le Syndicat de la Filature, 100 fr.; des quêtes faites en divers endroits ont produit 35 fr. 90.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de lundi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes: Pêches, 270 kil.; tomates, 180 kil.; blettes, 110 kil.; fraises, 55 kil.; beurre, 20 kil.; endives, 200; abricots, 20 kil.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Duvillier frères, un paqueteur, Henri Callewaert, âgé de 27 ans, s'est fait une déchirure musculaire au flanc droit en sautant d'une pile de balles. Quelques jours de repos. Docteur Delachy. — Une bacleuse de continus de la filature de MM. Flipo fils aîné, Jeanne Scosse, 14 ans, a été piquée au pouce gauche par une pointe. Huit jours de repos. Docteur Catteau. — Jules Desvenain, 34 ans, homme de peine chez M. Bayart Parent, s'est blessé au genou droit en déposant à terre un rouleau de laine filée. Quatre semaines de repos. Docteur Vermersch.

RONCQ

LA FRAUDE. — Lundi, vers midi, les douaniers de service au lieu dit: « La ferme Catteau », ont donné la chasse à trois hommes qui tentaient d'introduire en France les charges dont ils étaient porteurs. Les douaniers ne purent rejoindre les fraudeurs qui repassèrent en Belgique. L'un de ces derniers abandonna sa charge. Elle contenait 10 kilos de café vert d'une valeur de 31 fr. 50.

BONDUES

UN OUVRIER AGRICOLE, Henri Vertriest, 26 ans, né à Boesinghe (Belgique), se trouvant en état d'ivresse, a brisé une table à l'estaminet « A la Montagne », tenu par M. Bente Lietard. Le garde-champêtre Dubar, prévenu de l'incident, a arrêté Vertriest, non sans avoir reçu un coup de poing dans la figure. Vertriest a été transféré à Tourcoing.

QUESNOY-SUR-DEULE

RECEPTION DU NOUVEAU CURE-DOYEN. — Les habitants ont, lundi après-midi, à quatre heures, fait à leur nouveau curé-doyen, M. l'abbé Delcroix, une très chaleureuse réception. Toutes les maisons disparaissaient sous les décorations. Dans les rues que devait parcourir le cortège, des fausses portes couvertes d'inscriptions en l'honneur du nouveau pasteur avaient été élevées.

A son arrivée sur le territoire de Quesnoy, des souhaits de bienvenue lui ont été adressés par MM. Fortrye, président de la cavalcade; J.-B. Vandermersch, maire de la ville, au nom de la population, et l'abbé Maréchal, au nom des vicaires. Un cortège composé des corps constitués de la commune et de nombreux groupes, a accompagné M. l'abbé Delcroix jusqu'à l'église, où a eu lieu la cérémonie de l'installation; c'est Mgr Lannes, archiprêtre de St-Maurice, à Lille, qui y a procédé. Le nouveau curé est monté en chaire; il a remercié ses paroissiens de la belle réception qu'ils lui avaient réservée, et salué le Conseil municipal, promettant de se dévouer à sa nouvelle paroisse comme il s'était dévoué à celles de Douai, de Flines-lez-Raches, et de Lille.

Après la cérémonie, M. l'abbé Delcroix a été conduit processionnellement au presbytère, où il a reçu de nombreuses félicitations.

En dehors du clergé des paroisses environnantes, on remarquait à cette cérémonie d'installation: MM. le chanoine Dieu, supérieur de l'Institution de Marcq-en-Barœul; l'abbé Salembier, aumônier des Dames de la Sainte-Union, à Marcq-en-Barœul; l'abbé Delannoy, directeur du petit séminaire d'Hazebrouck; les abbés Pruvost, Desrumeaux, Mulliez, Doolaeghe et Delevoye, originaires de Quesnoy-sur-Deûle, etc.

UN INCIDENT s'est produit au moment où le cortège accompagnant le nouveau doyen, venait de passer dans la rue de Lille. Un mendiant, amputé de la jambe droite, Charles Gaillard, 33 ans, domicilié à Lille, dans le but, sans doute, d'apitoyer les passants, fit mine de se jeter dans l'abreuvoir. Maintenu par des témoins, il fut arrêté peu après par la gendarmerie.

COMINES

UN CONCOURS POUR LES ARCHITECTES. — La Commission administrative de l'hospice civil vient de prendre une décision qui fera plaisir à tous les Cominois.

Sur la proposition de M. Ducarin, maire, président, elle a décidé à l'unanimité qu'un concours serait ouvert entre les architectes français pour étudier la reconstruction de l'hôpital, de l'hospice, d'une maison pour les vieux ménages et d'un dispensaire, le tout à ériger sur le terrain qui renferme les vieux bâtiments actuels.

Une somme de 1.500 francs sera répartie comme suit entre les divers concurrents: Le 1er prix aura la construction; le 2e, 800 fr.; le 3e, 400 fr.; le 4e, 300 fr.

Les projets, plans et devis resteront acquis à l'établissement hospitalier.

Ce concours commencera le 1er juillet et finira le 31 octobre 1904.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la société de produits chimiques « La Baryte », un tourneur en fer, Emile Lecluse, 29 ans, demeurant au hameau de la Gaie Perche, s'est fait une contusion lombaire en renversant un fût. Huit jours de repos. Docteur Lemaire.

AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Chambres à coucher, Salons, Salles à Manger
AU BERCEAU D'ARGENT 28, rue de Paris, LILLE
Expédition franco. — Fabrication garantie. 3230

LILLE

LES FUNÉRAILLES DE M. EUGÈNE ROCHE

Les obsèques de M. Eugène Roche, ont été célébrées lundi, au milieu d'une affluence considérable. Dès 10 heures 1/4, la rue de la Vieille Comédie se remplissait de monde, principalement des membres des nombreuses sociétés dont M. Roche faisait partie comme président ou membre honoraire, venus pour rendre au mutualiste dévoué, un dernier hommage.

La levée du corps fut faite à 11 heures, par le clergé de l'église Saint-Etienne. Un piquet du 43e de ligne, sous les ordres d'un lieutenant, rendait les honneurs militaires au défunt qui était chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Eugène ROCHE

Sur le drap mortuaire étaient placés la robe d'avocat et le sabre de commandant de territoriale que fut M. Roche. Devant un corbillard tout chargé de couronnes se trouvaient les nombreuses délégations des sociétés dont le défunt faisait partie: l'Union Régionale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord, la Société des Voyageurs et Employés du Nord, la Société Mutuelle des Employés Dessinateurs de Calais, la Société des Anciens Militaires du 8e de ligne, l'Etoile du Nord, les Ouvriers Pâtissiers du Nord, la Fraternité de Ferrière-la-Grande, le Progrès de Ferrière-la-Petite, la Fédération des Anciens Militaires Mutualistes du Nord de la France, l'Union des Coiffeurs, les Anciens Sous-Officiers, les ouvriers de Caudry. La société des Voyageurs de Paris, était représentée par un groupe de ses membres habitant Lille.

Les couronnes étaient tellement nombreuses qu'un corbillard spécial avait été nécessaire.

L'Union régionale des Sociétés de Secours Mutuels, la société des Voyageurs, le Sous-Comité de Dunkerque, le Syndicat de la Presse Mutualiste, l'Emulation chrétienne, les Anciens Militaires du 8e, les sous-officiers de Cambrai, le Conseil supérieur Mutualiste, avaient envoyé chacun leur dernier souvenir. Les couronnes du Souvenir Français section de Paris et section de Lille, et celle offerte par le lieutenant-colonel et les officiers de l'école de tir et d'instruction militaire, étaient portées par des soldats du 43e, puis venaient celles des sociétés mutualistes d'Avesnes et d'Avesnelles, des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens de la section de Comines, des Anciens Militaires Mutualistes.

A noter une magnifique couronne toute de pensées naturelles offerte par M. Fauchille, au nom des Avocats, ainsi que celle de la Société Mutuelle des Employés Dessinateurs de Calais, véritables œuvres d'art qui furent très remarquées.

Sur un fond de dentelle noire se détachent confectionnées en dentelles de couleurs claires, les fleurs les plus variées du plus gracieux effet.

Toutes les délégations avaient le drapeau et l'insigne.

Le corps était porté à bras d'hommes et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mabilleau, directeur du Musée social de Paris, Cavé, Ovigneur, Malagier, Martin, Sober, et le commandant Pajot du 61e régiment territorial.

Derrière le corps venait le Conseil de l'ordre des Avocats en robe et six membres tirés au sort parmi les avocats lillois. Le deuil était mené par M. Roche, directeur de l'octroi de Dunkerque, frère du défunt et M. Wuillaume, son gendre.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait: MM. Bonte, député, Franchomme, conseiller d'arrondissement, le général Lover, le général Ryckebusch, Aubanel, secrétaire général de la préfecture, le lieutenant-colonel Leleu et de nombreux officiers M. Delesalle, maire de Lille et plusieurs conseillers municipaux, le président du Tribunal, le procureur de la République et ses substituts et la plupart des magistrats du siège de Lille, M. Godron, avoué, MM. les avocats du barreau de Lille, les vice-consuls d'Angleterre, de Belgique et des Pays-Bas, Benoist, chef de cabinet du préfet, Pellarin, inspecteur principal du Chemin de fer du Nord, Edouard Agache, Cheval, président de la Fédération des sociétés d'anciens militaires, Stoclet, ingénieur en chef, président de la Société des cantonniers du service vicinal, Pigoche, secrétaire, Quilliet, trésorier, Larivière, Vivier des Valons, commissaire central, Guérin, président du Syndicat des filateurs de lins de France, Nicolle, président de la Société de géographie, de nombreux délégués des sociétés mutualistes, Pierrée, secrétaire de l'Union des sociétés de secours mutuels de Lille et des délégués de Paris.

A l'église, M. Pagant, baryton des *Orphéonistes Lillois* a chanté le *Pie Jesu*. A l'Offertoire, l'orgue a exécuté la marche funèbre de Guilmant et après l'*Agnus Dei*, le *Chant du Mutualiste*, paroles du défunt, musique d'Oscar Petit. Après l'absoute, le cortège s'est rendu au cimetière de l'Est par la rue Nationale.

Devant la tombe, plusieurs discours furent prononcés.

Ce fut d'abord M. Fauchille, bâtonnier, qui, au nom de l'ordre des avocats, retraça la carrière du défunt et fit l'éloge de sa science et de son caractère. En voici la péroraison:

Pourquoi faut-il qu'une existence si bien remplie ait été arrêtée dans la pleine vigueur de son âge et de son intelligence par la terrible maladie dont nous avons suivi anxieusement les rapides progrès, et dont il avait, dès le premier jour, senti toute la gravité?

L'avenir si brillant et si fécond pour le bonheur des autres, qu'ils pouvait si justement espérer, se trouve ainsi à jamais anéanti.

Nous comprenons l'immense douleur de la digne compagne de notre ami, des filles charmantes qui égayaient son foyer, et du fils si jeune qu'il laisse derrière lui, et nous nous y associons du fond du cœur.

Si une consolation était possible dans une pareille épreuve, elle serait dans le concours ému d'amis et des obligés reconnaissants qui se pressent autour de sa dépouille et qui leur prouve que leur deuil est aujourd'hui celui de la ville et de la région. Elle est aussi dans la conviction, que nous partageons, que l'homme bon et généreux que nous pleurons, et qui était resté profondément croyant, a trouvé dans un monde meilleur la récompense suprême due à ceux qui passent en faisant le bien.

Puis prennent la parole, M. Mirouil, remplaçant M. Barberet, directeur de la Mutualité, au ministère de l'intérieur; M. Cavé, au nom du conseil supérieur de la mutualité, et M. Mabilleau, au nom de la fédération des sociétés de secours mutuels de France. Ce dernier fait du défunt ce bel éloge:

Eugène Roche, — il me sera permis de le redire après mes collègues, — avait, au degré le plus éminent, les qualités essentielles, ce que j'appellerai vertus constitutives de la mutualité, la foi d'abord, une foi profonde et sereine en l'excellence de la mutualité, et qui est le meilleur gage du *triomphe de notre cause*...

A la foi, il joignait une ardeur extraordinaire, une générosité de sang et de cœur, une chaleur lumineuse, dirai-je, capable de dissiper les brumes de toutes les préventions, de fondre les glaces de tous les égoïsmes.

Après un discours de M. Jules Gayral, au nom de l'*Union des Ardennes*, M. *Louis Lefebvre*, au nom de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels du Nord, a prononcé un beau discours dont voici un extrait:

Avec l'aide et le concours des amis qui, aujourd'hui encore, forment son état-major, il créa, en 1894, ce groupement qui, de Lille, se répandait promptement sur tout notre département, dans tous les arrondissements, sa vibrante et persuasive parole s'est fait entendre et la plus grande partie de nos mutualistes du Nord est accourue à sa voix et s'est rangée sous la bannière de l'Union.

Sous son impulsion, s'est faite la fusion des deux groupes mutualistes du Nord, l'Union des présidents fondée par le regretté M. Rogez, dont nous saluons en passant la mémoire, et l'Union des sociétés de secours mutuels.

De cette fusion est née l'Union régionale du Nord, qui compte aujourd'hui dans ses rangs 230 sociétés représentant plus de 80.000 mutualistes; l'Union régionale du Nord est le groupement le plus important de toute la France.

On entend ensuite M. le docteur Calmette, au nom de l'Hygiène sociale; M. le docteur Guyon, au nom de l'Union des mutualistes de Calais; M. Duquesne, au nom de la presse mutualiste; M. Coste, au nom de la protection mutuelle de Paris.

M. Martin, vice-président de la Société des voyageurs de commerce, a prononcé le discours suivant:

En prenant la parole au nom de mes collègues du Conseil d'administration de la Société des voyageurs, sa seconde famille, comme il aimait à l'appeler lui-même, je me proposais, moi aussi, après avoir rappelé les hautes qualités de cœur et d'esprit de notre regretté président, de retracer sa longue carrière de mutualiste, si féconde en utiles innovations et en créations d'intérêt général.

Ma tâche se trouve bien simplifiée, car tous les orateurs qui m'ont précédé se sont chargés d'énumérer et de faire ressortir les importants services qu'il a rendus à la noble cause de la mutualité.

L'éloge a été unanime et a pris le caractère d'une véritable manifestation de reconnaissance, mais ce que personne n'a pu apprécier autant que nous, ses lieutenants, à sa juste valeur, c'est la profondeur de son dévouement à la Société et la somme de travail qu'il lui consacrait sans jamais se laisser rebuter par les difficultés qu'il rencontrait.

Son activité était inlassable, son énergie indomptable, et on se demande comment la maladie a pu si rapidement avoir raison d'une aussi puissante nature.

Il aura eu au moins, avant de nous quitter, la satisfaction de voir ses efforts couronnés par le succès et son œuvre presque achevée.

Devant ce cercueil, qu'il me soit permis, en terminant, de renouveler l'assurance de notre profonde sympathie à la compagne de sa vie, à ses enfants si cruellement frappés dans leur affection, et d'oser espérer que les nombreux témoignages d'amitié qui leur sont donnés en cette pénible circonstance seront un adoucissement à leur douleur.

Le nom d'Eugène Roche demeurera lié d'une façon indissoluble à celui de la Société des voyageurs et employés de commerce de Lille et du département du Nord.

La série des discours s'est terminée par quelques paroles d'adieu prononcées par M. Malagie, de la Société des voyageurs.

La cérémonie a pris fin à deux heures et quart.

AU SYNDICATS ROUGE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS. — Le syndicat rouge des employés de tramways avait organisé pour hier à minuit, à l'estaminet du *Grand Général*, rue Esquermes, une réunion de ses adhérents. Les membres de la minorité radicale-socialiste de la municipalité y avaient été invités, ainsi que les citoyens Delory, Ghesquière et Saint-Venant.

Cette réunion, où devaient être présentées exclusivement les doléances et les revendications du personnel des tramways, n'a été, en somme, qu'une réunion électorale, en vue des prochaines élections cantonales. Quarante employés des tramways, à peine, étaient présents, mais on voyait une centaine d'habitués des réunions collectivistes.

UN GRAVE ACCIDENT DE TIR. — M. Lucien Blauwaert, 25 ans, employé, demeurant rue Meurein, 19, étant commissaire de tir, au cercle Saint-Louis, rue du Marché, a reçu dans la région dorsale, une balle de carabine Flobert, au moment où il changeait un carton de la cible. Après avoir reçu les soins du docteur Sockel, le blessé a été transporté à l'hôpital.

TOMBÉ D'UN TRAMWAY. — Hier matin, Désiré Lefebvre, 46 ans, demeurant à Poperinghe, en descendant du car D, place de la République, est tombé si malencontreusement qu'il s'est fait aux genoux et aux mains de graves blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital.

DEUX NOUVEAUX CAMBRIOLAGES. — Mme Didenot, rentière, 62 ans, veuve d'un officier supérieur, demeurant rue de Tournai, 120, était sortie dans l'après-dîner de dimanche, vers cinq heures. Quand elle rentra, vers neuf heures, elle rencontra dans l'escalier, deux individus qui la saluèrent très poliment. Mais sa surprise fut grande de trouver les quatre portes de son appartement ouvertes avec de fausses clefs. Tout y avait été fouillé et cinq cents francs en or et en argent avaient été dérobés ainsi que divers objets.

M. Lecomte, commissaire de police, s'est mis aussitôt en campagne, et l'on peut espérer, grâce à sa perspicacité, que les affiliés de cette bande noire ne tarderont pas à tomber entre les mains de la police.

— Un autre vol, perpétré dans les circonstances identiques, a été commis, entre deux et quatre heures du matin, rue du Buisson, 40, au domicile des époux Blairvacque, maraîchers. Pendant qu'ils étaient aux Halles, des voleurs se sont emparés d'une somme de 400 à 500 fr. Deux individus soupçonnés ont été arrêtés.

LA MADELEINE

UN CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs, ont pénétré dans le bureau de M. Florent Deruyck, rue Kléber, en fracturant la porte d'entrée. Ils ont forcé les tiroirs, mais n'ont pas trouvé d'argent; poursuivant leurs investigations, les malfaiteurs ont dérobé une bicyclette et une courroie de dix mètres de longueur dans la salle des machines. Auteurs inconnus.

ARMENTIERES

L'ASSASSINAT DE STÉPHANIE RENAULT. — La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord, Pierre Flamant, né à Noordschote, ouvrier tisseur, inculpé d'assassinat sur la personne de Stéphanie Renault, 48 ans, couturière, crime commis le 19 avril 1904, dans la chambre que la victime occupait rue d'Erquinghem.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais, grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux.**

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0,25 cent. en plus au cent.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CARRETTE-HELIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste CARRETTE, veuf de Dame Victoire HELIN, décédé à Roubaix, le 26 juin 1904, dans sa quatre-vingt-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 9 heures, et aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Condé, 51.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église St-Martin, à Roubaix, le jeudi 30 juin 1904, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Hermance-Hortense ALLARD, veuve en premières noces de Monsieur Antoine AST, épouse de Monsieur Jean-Baptiste DUFOSSEZ, décédée à Lys-lez-Lannoy, le 23 mai 1904, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, à Roubaix, le mercredi 29 juin 1904, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Félix FREVAL, commissionnaire-expéditeur, décédé à Roubaix, le 29 juin 1903, à l'âge de 58 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNEBRES CORNILLE-PENNEL
BRICHE-CORNILLE (Successeur),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour le Bureau de Bienfaisance. — Téléphone 748 16474

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats musiciens français.* — Répétition générale ce soir, à huit heures et demie précises, pour les tambours et clairons.

WATTRELOS. — *La Patriote.* — Répétition mercredi soir, à huit heures.

— *Cercle d'Etudes Saint-Maclou.* — Réunion mercredi soir, à huit heures.

TOURCOING. — *Les Accordéonistes Tourquennois.* — A partir du dimanche 3 juillet, la société se tiendra à la disposition des amateurs qui voudront apprendre l'accordéon. On peut s'inscrire au local tous les mercredis, à huit heures du soir, chez M. Alexandre Tribout, rue de Roubaix, 93.

— *L'Avenir Lyrique* (chorale). — Répétition ce soir, à huit heures et demie.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 27 juin 1904

Présidence de M. CHANCEL, vice-président.

UN VOL AU NOUVEL HOPITAL. — Jules Leclercq, 41 ans, journalier, originaire de Leers (Belgique) et demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, a été arrêté en flagrant délit de vol au nouvel Hôpital. L'agent Devogle l'a surpris au moment où il dérobait sur un camion un marteau. Cet outil appartenait à M. Amédée Dubois, entrepreneur de menuiserie. Il paraît que les vols de cette nature sont extrêmement fréquents et que la surveillance est très difficile. Jules Leclercq est condamné à quinze jours de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — Louis Hombreux, 59 ans, mendicité, trois jours de prison. — René Pylet, 36 ans, journalier à Roubaix, déjà maintes fois condamné, infraction à un arrêté d'expulsion, le 23 juin, deux mois de prison. — Pierre Mathyssen, 18 ans, journalier, sans domicile fixe, infraction à un arrêté d'expulsion, trois mois. — Six jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende à Gustave Tison, 24 ans, journalier à Marchiennes, pour fraude de 6 kil. 500 de tabac belge d'une valeur de 81 fr. 25, à Mouchin, carrière Godin, le 23 juin, vers cinq heures et demie du soir. — Enfin le Tribunal prononce la saisie et la confiscation de marchandises abandonnées par des fraudeurs fugitifs et représentant une valeur de 13,577 fr.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Eglise Saint-Antoine-de-Padoue.* — Mardi 28, troisième mardi de la treizaine, à six heures et demie, messe de communion; à huit heures, messe de Saint-Antoine de Padoue, avec instructions et prières de la treizaine; à cinq heures et demie du soir, salut de la treizaine avec recommandations et prières publiques. Exposition et vénération des reliques de Saint-Antoine.

— *Paroisse Sainte-Elisabeth.* — Voici l'ordre des exercices préparatoires à la fête de l'Adoration qui aura lieu dimanche prochain, 3 juillet: Tous les jours de la semaine: à cinq heures moins le quart, messe avec instruction; à huit heures du soir, salut avec instruction. — Mardi, mercredi et jeudi, à neuf heures, messe suivie d'une instruction. A cette messe sont spécialement invitées les Mères chrétiennes et les personnes qui ne sont libres ni le matin ni le soir. — Dimanche 3 juillet, Fête de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement. Le soir, à six heures, salut de clôture avec sermon et procession.

BOUVINES. — La neuvaine s'est continuée hier lundi par le pèlerinage des paroisses de Mouchin et de Bachy. Deux cents pèlerins environ ont assisté aux offices célébrés en l'église Saint-Pierre. Aujourd'hui mardi, à neuf heures et demie, la messe sera chantée par les jeunes filles de l'orphelinat de Béthune.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Une fête au profit des blessés russes* aura lieu prochainement à l'Hippodrome. Le Comité d'organisation se réunira, jeudi prochain, à huit heures, au *Café Pandore*, rue Pauvrée.

TOURCOING. — *Concert public.* — La *Fanfare du Point-Central* et la chorale *L'Avenir Lyrique*, exécuteront le jeudi 30 juin 1904, à huit heures et demie du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants:

Fanfare du Point-Central: 1. Marche militaire (Meister); 2. *Les Danaïdes*, ouverture (Papaix). — Chorale *L'Avenir Lyrique:* 3. *L'Adieu des Pêcheurs* (Saintis); 4. *Le Lever* (Jouret). — *Fanfare du Point-Central:* 5. *L'Oubliée*, grande valse (Strauss); 6. *Faust*, grande fantaisie sur l'opéra (Gounod).

CYSOING. — *La soirée récréative* organisée dimanche soir dans la salle du patronage Jeanne d'Arc a réuni une très nombreuse assistance. Le programme de cette séance très attrayante, comportait des expériences de physique. L'opérateur, M. Pasquier, s'est montré très habile dans son travail et le public a su lui prouver sa satisfaction par ses applaudissements.

HIPPODROME DE ROUBAIX
Samedi deux (2) juillet. Représentation extraordinaire.
CYRANO DE BERGERAC
par M. Daragon et sa troupe.
Prix des places ordinaire. La location est ouverte. 59774

GRANDE BRASSERIE DE L'INDUSTRIE, rue Esquermoise, 9, à Lille. — Concerts symphoniques. — Plat du jour. — Choucroute. — Souper froid. — 12 billards Brunswick. — Cynematographe. Téléphone. 47351-2

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction).

Les nouvelles lignes de tramways à Roubaix

Roubaix, le 27 juin 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Depuis longtemps, nous attendons la mise en marche des tramways sur les nouveaux réseaux projetés à Roubaix, passant par les rue de l'Epeule, boulevards Montesquieu, de Cambrai, rue Lacordaire, boulevard de Lyon, place du Travail, boulevards de Fourmies, de Mulhouse et le Pile, rue Dammartin, boulevard de Paris, rues du Moulin, Pellart et l'église du Sacré-Cœur, etc., etc.

Nous pensions que les travaux seraient poussés activement, une fois le projet adopté de ces diverses lignes qui nous rendraient de si grands services si elles étaient en exploitation.

Nous avons recours à votre estimable journal pour nous faire entendre des personnes qui ont la direction de l'entreprise, afin que satisfaction soit donnée le plus vite possible à la population roubaisienne.

Veuillez agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux et de notre vive reconnaissance.

Un groupe de vos lecteurs assidus.

Une requête à la Compagnie du Nord

Roubaix, le 27 juin 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Je lis qu'il est question d'unifier la couleur des wagons de voyageurs sur les lignes de la Compagnie du Nord.

A première vue, cette décision paraît malencontreuse, car elle rendra moins facile, dans les moments de bousculade, le groupement des voyageurs suivant leur classe.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il s'agit de manier le pinceau, qu'on veuille donc mettre, sur un certain nombre de portières, la mention: *Défense de fumer* ou *Non-fumeurs*, comme cela se fait en Belgique, en Allemagne et partout ailleurs qu'en France.

Cette chose si simple épargnerait aux gens malades, délicats, ou à ceux que le tabac rend d'humeur chagrine, l'obligation toujours fort désagréable de rappeler les autres à l'observation des règlements.

Car, il faut bien le dire, nous en sommes encore, sous ce rapport, aux prescriptions de l'ordonnance de police

---

FEUILLETON DU 29 JUIN 1904 — N° 17

LA REINE DES REINES

Par MARC ANFOSSI

PREMIÈRE PARTIE

Et cette jeune fille si belle, que les patrons du lavoir appelaient leur petite fille, c'était surement, de toute évidence l'enfant devenue femme, qu'elle avait vue entrer, quatorze ans auparavant dans sa mansarde délabrée, conduite par Robert le Louchard...

— Qu'avez-vous, Jacqueline?... Jacqueline... Remettez-vous... Elle ne m'entend pas, cria Dédèle affolée sans songer à porter secours à la malade.

— Vite, un peu de vinaigre, dit Maria!

Dédèle obéit et descendit chercher du vinaigre à la cuisine.

Pendant ce temps, Maria tapait dans les mains de Jacqueline et lui mouillait les tempes d'eau de Cologne.

Bientôt sous l'influence des soins qu'on venait de lui prodiguer, Jacqueline Morgand revint à elle.

Lorsqu'elle eut rouvert les yeux:

— Pardon, mademoiselle, balbutia-t-elle dans une sorte de mea culpa involontaire... Pardon... Je ne suis pas méchante...

Mais j'avais peur des deux Robert... Ils voulaient vous conduire chez une gardeuse d'enfants, qui se nommait Mme Marmignou, et qui demeurait à Malakoff.

Et comme Maria et Dédèle la regardaient, stupéfaites, croyant qu'elle délirait:

— Je vous parle de longtemps... Vous aviez trois ans, peut-être... Mais il me semble que cela s'est passé hier... Les deux Robert m'attendaient en face de l'Ecole polytechnique, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, pour faire le coup à la nuit tombée... Alors, comme les sergots me filaient, j'ai perdu la tête, et je vous ai déposée dans la voiture d'un blanchisseur de campagne... Pardonnez-moi, mam'zelle... depuis ce jour là, j'ai mené la vie bien dure, bien affreuse. C'est sans doute le bon Dieu qui a voulu me punir... Enfin, je suis bien heureuse que vous soyez ici, chez d'aussi braves gens... Car pour un peu, grâce aux deux Robert, vous alliez aux Enfants trouvés...

XV

Le lendemain, le soleil se leva radieux, dans un ciel sans nuages.

La journée promettait d'être splendide.

De toutes parts, les petits industriels, vendeurs de confetti et de serpentins, affluaient, portant des stoks de leur légère marchandise.

Les badauds parisiens, — qui sont légion, — se promettaient des luttes épiques et un amusement considérable.

Dès neuf heures du matin, une file de landaus stationnait dans la rue de Vanves.

Le premier de ces véhicules, tout enrubanné comme pour un mariage, et capitonné de satin blanc à l'intérieur, était destiné à recevoir la Reine des Reines.

Maria Sablier s'était levée de très bonne heure.

La jolie fille, cette nuit-là, avait à peine sommeillé quelques instants.

Des pressentiments l'agitaient...

D'abord l'étrange révélation de Jacqueline Morgand l'avait singulièrement remuée.

Elle avait eu beau interroger cette fille, et lui demander de quelles mains les deux Robert dont elle parlait, l'avaient tenue, Jacqueline n'avait pu lui donner à ce sujet aucun éclaircissement.

On se rappelle, en effet, que la malheureuse fille avait vu les deux hommes faire irruption dans le taudis commun, et lui amener la petite fille, sans qu'elle, Jacqueline, ait osé leur demander de quelle personne ils l'avaient reçue...

Jacqueline Morgand, absolument ignorante de l'origine de Maria, ne pouvait donc rien dire.

Assurément, ce n'était pas sa mère, Elisa, dont les Sablier l'avaient quelquefois entretenue, qui l'avait remise, toute petite, aux deux frères Robert pour la conduire chez une gardeuse d'enfants !...

Si Elisa Sablier avait été réduite à cette extrémité, elle aurait plus que sûrement rempli cette mission elle-même, en personne...

Tout cela était enveloppé de mystère...

Au dire de Jacqueline, l'enfant avait été victime d'un rapt...

Mais alors, si cette fille disait vrai, si les frères Robert l'avaient enlevée, à quelle famille appartenait-elle? Dans quel but l'avait-on arrachée aux siens? Questions obscures, auxquelles personne autour d'elle n'aurait pu répondre clairement, les Sablier moins encore que d'autres.

Maria n'avait pas voulu s'ouvrir à ses grands parents de la confidence de Jacqueline Morgand... Elle se réservait de les entretenir à ce sujet une fois la journée de fête terminée.

Journée de fête, mais aussi de bruit, de brouhaha et de tapage s'il en était.!

Sans compter les bagarres, les accidents et, brochant sur le tout, les flots de poussière et de confetti qu'allait soulever le cortège.

Maria a déjeuné sans plaisir du bout des lèvres, en compagnie de M. et Mme Sablier, qui ne comprenaient rien à sa mélancolie.

Tu devrais être aux anges, ma fillette, dit le vieux blanchisseur. C'est une vraie journée... Tout s'en mêle... Le temps est magnifique... Tout Paris va t'admirer dans tes superbes atours. Ça n'est donc pas beau de penser à ça? Bien certain que tu devrais être gaie comme un pinson, tandis que tu es triste, au contraire, oh mais triste à porter le carnaval en terre...

Le père Sablier exagérait.

Maria n'était pas triste.

Mais la jolie fille était songeuse.

Peut-être aussi pensait-elle à ce beau jeune homme qu'elle avait entrevu la veille, dans le petit salon d'attente du lavoir. Roi d'un jour et porteur de présents, qu'elle reverrait dans quelques heures à la tête du cortège des Etudiants...

Et les paroles qu'il avait dites bourdonnaient vraisemblablement dans sa mignonne oreille comme une musique délicieuse, une chanson de jeunesse... et d'amour.

Elle fut arrachée à ses réflexions, à ses doux ressouvenirs par l'entrée du Roi des lavoirs, qui venait la chercher.

Ce roi n'était autre que le contremaître du lavoir Sainte-Eugénie, un brave garçon, marié, père de trois enfants.

On l'avait choisi, d'abord parce que le père Sablier était à présent trop vieux pour remplir ce rôle fatiguant, et ensuite parce que Moutiron, — c'était son nom, — possédait le costume avec lequel il avait déjà trôné les années précédentes.

Ce travestissement, d'ailleurs, ne laissait rien à désirer.

Culotte et habit velours bleu de roi, jabot de dentelle, hautes bottes molles à la Louis XV.

Moutiron était tout simplement magnifique.

Le contre-maître entra dans la blanchisserie, et s'avançant vers Maria avec beaucoup de galanterie, il baisa la jeune Reine au poignet.

— Comment va Mme Moutiron? demanda la jeune fille.

— Très bien, mam'zelle Maria... Et les gosses aussi... Vous les verrez tout à l'heure... Je les ai travestis en marins russes...

— Ils sont à croquer, comme ça, dit Dédèle, qui se trémoussait, costumée en bergère Watteau, et mourait d'envie de monter en landau.

— Nous n'allons pas nous embarquer sans biscuit, dit le père Sablier. J'offre un petit verre de mon vieux marc de Bourgogne... C'est excellent pour tuer le solitaire, comme ça, le matin.

On but, on trinqua à la santé de la Reine et du Roi, mais l'heure commandait et il fallut se décider à partir.

— En voiture, cria le Bouffi, dont le costume de Pierrot de fantaisie, non plâtré, faisait ressortir encore davantage les grosses joues rebondies comme deux balles élastiques.

Le Roi et la Reine montèrent dans le premier landau. Les dames d'honneur, les seigneurs et toute la cour s'entassèrent dans les autres voitures. C'était un joli spectacle: et dans le chatoiement des couleurs riantes, des paillettes et des plumes multicolores, la Reine des Reines, superbement vêtue, excitait un enthousiasme extrême, à cause de sa belle robe en satin broché, à longue traîne, et de son riche manteau garni de cygne et d'or.

(A suivre). MARC ANFOSSI.